



SERVICE MINEURS NON ACCOMPAGNES

Château d'Angleterre – rue du Château d'Angleterre –
67800 BISCHHEIM

Pôle Protection de l'Enfance

1. EDITORIAL

L'année 2023 a été marquée par un contexte d'accueil intensif mettant en difficulté le dispositif d'accueil des MNA sur le territoire français. Les débats liés à la loi immigration ont créé de l'incertitude et des difficultés à se projeter chez l'ensemble des professionnels. Notre service a pu rencontrer des difficultés à répondre aux demandes d'admissions de la CeA pour des raisons multiples. La complexité à trouver des logements dans l'Eurométropole de Strasbourg, le prix du parc locatif, la gestion des logements (insalubrité, punaises de lit, sinistres, ...), les difficultés accrues à recruter des professionnels dans le secteur médico-social, en sont quelques exemples. Dans ce contexte difficile, les équipes éducatives et plus largement notre service, ont continué de montrer leur motivation et leur intérêt pour leur mission, celle d'accompagner des MNA dans leur intégration en France et ce, par le biais d'un réel travail éducatif et non d'une simple mise à l'abri.

Rapport d'activité 2023 – SERVICE MINEURS NON ACCOMPAGNES – Château d'Angleterre – rue du Château d'Angleterre – 67800 BISCHHEIM

Ainsi, dans le cadre de notre (re)conventionnement avec la CeA (Collectivité Européenne d'Alsace), à partir du mois août 2023, il a été décidé de diminuer notre capacité d'accueil, passant de 150 à 125 jeunes. Une réorganisation de notre service s'est donc opérée, impliquant des mouvements en RH conséquents et un redéploiement des jeunes accueillis en fonction de nouvelles équipes (déménagement, changement d'équipe et/ou d'éducateur référent). Cette situation n'a pas épargné le moral des équipes éducatives déjà fortement impactées par le contexte politique.

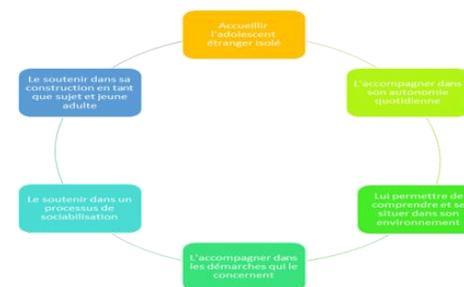
2. MISSIONS/PRESTATIONS DELIVREES

Confiés par les services de l'ASE de la Collectivité Européenne d'Alsace, le service MNA accueille 150 (125 depuis le mois de novembre 2023) adolescentes et adolescents de 15 à 18 ans, originaires de pays hors Union Européenne. Leur minorité et leur isolement sur le territoire français, avérés à l'issue d'une période d'évaluation, constituent, au regard du droit français, dont la Convention Internationale des Droits de l'Enfant fait partie intégrante, une situation de vulnérabilité nécessitant la mise en place d'une mesure de protection.

Cette mission de protection peut se décliner autour de plusieurs axes, en fonction de l'évolution du projet du jeune. La première mission est celle d'accueillir l'adolescent étranger isolé et de lui permettre de se poser dans un premier temps, afin de comprendre et de se situer dans son environnement et construire son projet de vie.

Le service MNA vise à accompagner un sujet, toujours dans sa singularité, à partir de là où il est, dans ce qu'il veut, dans ce qu'il peut, dans ce qui est possible et dans le temps imparti de la prise en charge.

Cet objectif général d'accompagnement du jeune afin de lui permettre de trouver une place, sa place, peut se décliner en plusieurs objectifs, en fonction de la temporalité du jeune et des exigences administratives liées à son statut :



L'ACTIVITE

	2021	2022	2023
AGREMENT*	150	150	125
JOURNEES PREVISIONNELLES	54750	54750	45625
JOURNEES REALISEES	47135	42813	46773
ECARTS	-7615	-11937	1148
EFFECTIF AU 31 DECEMBRE	120	126	123
TAUX DE REALISATION DE L'ACTIVITE / TAUX D'OCCUPATION	86,09%	78,20%	102,52%
NBRE DE BENEFICIAIRES SUIVIS DANS L'ANNEE	264	291	172

La réorganisation du service nous a permis de répondre à la demande liée au taux de réalisation de l'activité en 2023.

AGE DES BÉNÉFICIAIRES (à l'admission)

TRANCHES D'ÂGE	Pas de date de naissance	10 - 12 Ans	13 - 15 Ans	16 ans	17 ans	+ de 18 ans	TOTAL
FILLES			3	2	2		7
GARCONS	26		76	94	35	1	232
TOTAL JEUNES ADMIS	26		79	96	37	1	239

La tendance à l'augmentation de l'accueil de MNA de moins de 15 ans s'est poursuivie en 2023. Cette tendance nous a demandé de renforcer notre temps de présence éducative dans les appartements d'accueil ainsi que la durée de passage de ces jeunes à l'appartement d'accueil. Aussi, nous avons accueilli moins de filles que l'année 2022 malgré une forte demande d'accueil, l'accueil des filles MNA sur le territoire alsacien, n'étant pas encore clairement défini.

AGE DES BÉNÉFICIAIRES (à la sortie)

TRANCHES D'ÂGE	Pas de date de naissance	10 - 12 Ans	13 - 15 Ans	16 ans	17 ans	+ de 18 ans	TOTAL
FILLES						4	4
GARCONS	26		65	64	23	56	234
TOTAL JEUNES ADMIS	26		65	64	23	60	238

MOUVEMENTS (ENTREES - SORTIES - EN COURS) :

ADMISSIONS - PROVENANCE	NOMBRE
ASE 67	54
Accueils d'urgence	183
EEP Château	1
Mise à l'abri Mineurs	1
TOTAL ADMISSIONS	239

Nous avons réalisé 183 accueils d'urgence en 2023 contre 95 en 2022. Cette donnée illustre la tension dans laquelle se trouve le dispositif au niveau de leur accueil sur le territoire français.

SORTIES - MOTIF DE SORTIE	NOMBRE
Service Jeunes Majeurs EEP	11
RJT Sainte Odile	2
RJT/VIA Foyer Tomi Ungerer	2
RJT/VIA Foyer Notre Dame	2
Rosa Parks	2
Fin accueils d'urgence	175
JIL	2
VIA	3
Étage	3
LO'J	1
Résidence Haeberlin - ILLKIRCH	1
Dispositif AIVS	1
LAPE Sélestat	1
Hôtel	4
Appart'Hôtel	1
ARSEA GALA	1
Hébergements tiers	5
CADA	2
CHRS horizon Amitié	1
CHRS autres	2
Dispositif Pass'Acc	1
Sorties sans hébergements connus	7
Fugue - Main-levée placement	5
Retour au pays d'origine	3
TOTAL SORTIES	238

DURÉE DE SÉJOUR

	2023
- DE 1 MOIS	183 (accueils d'urgence)
1 à 6 MOIS	5
6 à 12 MOIS	7
12 à 24 MOIS	22
24 à 36 MOIS	18
+ DE 36 MOIS	3
TOTAL	238

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

3.1 Vie de l'établissement

Au cours de l'année 2023, 8 camps ont été organisés par les équipes éducatives dans la région Grand-Est. Ces périodes de vacances pour les jeunes ont été l'occasion de mettre en place des activités de loisirs sortant de l'ordinaire (cheval, accrobranche, randonnées, découvertes culturelles, visite d'un zoo...), mais également de travailler le vivre ensemble, l'ouverture et de créer et/ou renforcer du lien dans des groupes d'une 15aine de jeunes.

A l'instar des années précédentes, l'équipe éducative et plus de 20 jeunes du service ont participé aux Courses de Strasbourg le 14 mai 2023. Pour cela, un entraînement hebdomadaire a été réalisé en partenariat avec l'association KABUBU.

Dans le cadre du dispositif « Sport solidarité » de la ville de Strasbourg, les jeunes ont pu participer à différentes activités sportives et actions sociales (natation, gym douce, football, vélo) tout au long de l'année. Dans le cadre de ce partenariat, ils ont également pu assister à différents matchs de la SIG, du RCS et de l'Etoile Noire de Strasbourg.

A l'initiative de l'une des psychologues, notre service a pu se doter d'une équipe de bénévoles qui assurent des cours de FLE et de soutien scolaire auprès des jeunes MNA. Leur intervention peut également se caractériser par des sorties culturelles des ateliers divers ou de simples temps d'échange en fonctions des envies de chacun.

Dans le cadre de la semaine des réfugiés nous avons organisé, le 18 juin 2023, un tournoi de football réunissant plus d'une cinquantaine de participants accueillis par les différentes associations accompagnant des étrangers dans le Bas-Rhin.

3.2 Focale sur l'action de l'établissement dans le domaine de la continuité et fluidité des parcours des usagers

Dans le cadre de la circulaire Taubira du 31 mai 2013, le service accueille régulièrement des jeunes réorientés depuis d'autres départements. Cette situation s'est amplifiée en 2023, avec notamment de nombreux accueils de jeunes en provenance des Alpes Maritimes, département qui représente une porte d'entrée en France pour les MNA venant d'Italie.

La CeA, en tant que commanditaire de la mission confiée au Château d'Angleterre et également financeur, est un de nos premiers partenaires. Les travailleurs sociaux de la CeA évaluent et orientent les jeunes vers les services d'accompagnement des MNA du territoire. A ce titre, la reprise des comités de pilotage trimestriels qui existaient avant la pandémie serait un vrai plus pour fluidifier le partage d'information.

Le SAMI (Service d'Accompagnement des Mineurs Isolés) de l'Association Foyer Notre Dame est un partenaire essentiel du service. Les jeunes y sont accueillis et découvrent les prémices de leur futur accompagnement, les bases d'un accompagnement éducatif et social qui va les aider à dessiner et façonner leur projet personnalisé de vie en France.

Notre service s'efforce de maintenir une continuité de parcours dans le cadre des orientations des jeunes que nous accompagnons vers des structures pour jeunes majeurs. Dans cette étape de notre accompagnement nous rencontrons des difficultés notamment par le faible nombre de dispositifs dédiés aux jeunes majeurs, leur saturation et leurs critères d'admission. Dans ce contexte, nombreux sont les jeunes qui restent maintenus dans notre service après leur majorité.

L'accès à un hébergement ou à un dispositif d'accompagnement pour jeunes majeurs dépendent principalement des orientations politiques, économiques et gouvernementales. Lors de l'année 2023, nous avons été confrontés à des orientations non-choisies (CADA, hôtels) et favorisant la discontinuité dans l'accompagnement des MNA vécue de manière brutale par ces derniers comme par les professionnels de notre service.

3.3 Focale sur l'action de l'établissement sur l'accompagnement à l'autonomie et la santé

Au cours de l'année écoulée, le service a entretenu, assis ou créé de nombreux partenariats dans des domaines très variés :

- L'accès aux soins : divers partenariats sont nés ou se sont poursuivis en 2023 avec des structures comme le CEGIDD (lutte et prévention contre les MST), le Planning

Familial (sexualité : prévention et sensibilisation), le CLAT (lutte contre la tuberculose), des Maisons Urbaines de Santé.

Quelques exemples d'actions concrètes en 2023 :

- Passage du CLAT 67 pour un dépistage de la tuberculose au château d'Angleterre les 13 et 16 mars 2023. Ces passages ont permis à l'ensemble des jeunes du service MNA de bénéficier de ce dépistage et, si besoin, du traitement nécessaire.
- Ateliers santé sexuelle avec la MUS du quartier de l'III les 18 et 25 octobre 2023 ainsi que les 8 et 15 novembre 2023. Ces ateliers ont permis à plus d'une vingtaine de jeunes de bénéficier de la présence d'une sage-femme et d'une infirmière pour évoquer la sexualité.
- Accueil d'une stagiaire infirmière en formation à l'IFSI. Dans le cadre de son stage, la stagiaire infirmière a réalisé des actions de prévention auprès des jeunes accueillis dans notre service. Ces actions se sont principalement concentrées sur les conduites addictives.

La scolarité et insertion professionnelle : l'accès à la scolarité, qu'elle soit classique, spécialisée ou en (re)construction est toujours un des points phares de nos partenariats avec les structures/institutions que sont les CIO, le CASNAV ou l'Ecole de la Deuxième Chance (dispositif Parcours 2).

Vie professionnelle : A l'emploi, la Chambre des Métiers, La Chambre de Commerce et Industrie, les missions locales.

L'apprentissage de la langue : vecteur d'intégration parmi les plus importants, l'accès à la langue est primordial pour les jeunes MNA. Nous faisons donc vivre les partenariats avec les associations que sont Agir ABCD, Savoir pour Réussir et Contact et Promotion.

La vie sociale et culturelle : Les acteurs de ces domaines sont très variés et de nombreux partenariats sont entretenus ou continuent à naître avec des associations et institutions : Association SPEAKER, TNS, association PATATES, association TOT OU T'ART, Ville de Strasbourg, Espace Django, Emmaus Connect. Cela permet une découverte et une ouverture culturelles, sociales et événementielles du tissu strasbourgeois pour les jeunes accompagnés qui investissent volontiers les temps organisés.

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

Etat des lieux des chantiers qualité et description des actions entreprises

4.1 Pilotage et de la démarche

Début 2023, l'EEP s'est inscrit dans la politique qualité associative, en déployant le logiciel MS Qualité. Démarche pilotée par le Directeur, les cadres intermédiaires, la RAG, en lien avec la Direction Générale. Cet outil, accessible à l'ensemble des professionnels permet de centraliser et suivre les actions mises en place au sein de l'établissement et de contribuer à participer la démarche d'amélioration continue de la qualité notamment par la gestion des événements indésirables, la gestion des plaintes et des réclamations.

4.2 Formalisation des documents socles de la structure

L'année 2023 a également été l'aboutissement à la réactualisation et la validation du projet d'établissement. Le projet de service ainsi que le livret d'accueil sont quant à eux en cours de validation.

5. RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2023

Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)

	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI	38,13	3,00	2,00	27,00	2,13	0	4,00
CDD temporaire							
CDD remplacement							
Contrats aidés	3,00			3,00			
Maitres							
TOTAL	41,13	3,00	2,00	30,00	2,13	0	4,00

Le départ, pour de nouvelles perspectives professionnelles, de 3 salariées expérimentées a laissé place à l'embauche de 2 personnes en CDI, accueillies dans

des équipes structurées facilitant ainsi leur intégration dans le service et plus largement dans l'établissement.

L'année 2023 a vu le départ d'un cadre intermédiaire vers un autre établissement de l'ARSEA. Son remplacement a été réalisé par une mobilité en interne d'un cadre intermédiaire du service de l'EEP Château d'Angleterre vers le service Mineurs Etrangers Isolés.

Des difficultés liées à l'absence de juriste ont mobilisé les équipes de manière conséquente et suscitant une charge de travail supplémentaire.

Des formations individuelles mais aussi trois formations collectives destinées à l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire ont eu pour objectif :

- D'avoir des éclairages théoriques et pratiques sur les notions d'accueil, de culture et d'interculturalité
- De s'initier à la démarche interculturelle dans l'accompagnement des mineurs isolés étrangers
- De comprendre les sources de vulnérabilités des mineurs isolés étrangers et leurs répercussions sur la santé physique et psychique
- De connaître les droits des mineurs isolés étrangers
- De travailler sur la gestion du stress et des émotions

3 professionnels ont exprimé leur souhait de concrétiser un projet de formation à visée diplômante.

L'année 2023 a été marquée par la mise en place de GAP animés par une professionnelle extérieure permettant à chacun d'exprimer et de partager ses valeurs et ses pratiques.

6. CONCLUSION

Dans le contexte de tension décrit à l'entame de ce rapport et tout au long de sa déclinaison, notre service fait face à des enjeux importants liés à la difficulté à recruter des professionnels formés, ce qui impacte forcément la prise en charge des jeunes que nous accompagnons.

Nos équipes éducatives, bien que fortement éprouvées, restent attachées à l'idée d'accompagner au mieux ces jeunes gens au plus près de leurs besoins et de la mission de protection qui est la nôtre. La prise en charge de ces bénéficiaires mineurs et au parcours souvent chaotique (entre autres points de fragilités) nous conforte dans l'idée d'un accompagnement global, bien loin d'une tentation de réduire cet accompagnement à une simple mise à l'abri.

Engagés au côté des jeunes au jour le jour, les éducateurs poursuivent le suivi des jeunes MNA accompagnés dans leur cheminement vers l'autonomie, mais également vers leur intégration dans la société et leur ouverture sur le monde qui les entoure.

A la fatigue inhérente à l'enjeu de devoir concilier une mission exigeante et des moyens contraints, s'ajoute la difficulté à recruter dans un métier de moins en moins attractif.

Le contexte politique actuel tend à insécuriser les jeunes et à complexifier le travail des équipes, mais ces dernières restent malgré tout mobilisées. Les équipes éducatives ont dès lors maintenu leur engagement en 2023, à travers leurs missions quotidiennes d'accompagnement, comme à travers une grande diversité de projets satellites de tous genres : culturels, sportifs, santé, professionnels.

En sus de cette réflexion générale sur la situation du service MNA, celle spécifique de la Maison Guidée mérite quelques points de vigilance. L'accueil de 5 jeune filles vulnérables nécessite une certaine présence rassurante au quotidien.

La mise à disposition d'une psychologue sur la base de 0.13% apparait bien insuffisante pour répondre aux besoins des jeunes filles accueillies compte tenu de leur vulnérabilité.

Si la présence d'une maitresse de maison tous les jours aux cotés de l'équipe éducative apporte un vrai bénéfice à cet accompagnement, il n'en demeure pas moins que l'absence d'un surveillant de nuit 4 jours dans la semaine pose question.

Les conduites à risque constatées chez certaines bénéficiaires (fugues fréquentes quelques fois menant à découcher, fréquentations douteuses, etc.) nous confortent dans l'idée d'une présence plus importante ; notamment la nuit.